

Plessisville, le 4 mars 2020



Membres des conseils municipaux (maires et conseillers)
Directions générales
Urbanistes, inspecteurs, chargés de projets en environnement ou aménagement

Objet : Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels d'intérêt pour la MRC de L'Érable et les municipalités

Madame,
Monsieur,

La présente a deux sujets :

Forum régional sur les milieux humides et hydriques

Un **forum régional se tiendra lors de deux soirées** sur la **réalisation d'un Plan régional des milieux naturels, humides et hydriques (PRMHH+N)**. L'objectif est de donner de l'information et recueillir des préoccupations sur sa réalisation pour les territoires de chacune des quatre MRC qui se sont regroupées dans la démarche (Arthabaska, Drummond, L'Érable et Nicolet-Yamaska). Les deux rencontres auront lieu comme suit :

- Le jeudi **19 mars**, au motel Le Phare, à Plessisville;
- Le jeudi **26 mars**, à Saint-Samuel. (consulter les fichiers joints pour plus de détails)

Les inscriptions sont obligatoires. Vous êtes invités à diffuser les informations sur cette activité : elle est ouverte à toute personne intéressée à la question des milieux humides et hydriques. Le nombre d'inscriptions est toutefois limité. Si vous ne pouvez pas vous présenter à l'activité de Plessisville, vous pouvez opter pour celle de Saint-Samuel.

La MRC de L'Érable vous encourage très fortement à participer à ce forum : il sera riche en informations et est organisé pour écouter les préoccupations du milieu. Il s'agit d'une première démarche qui en comptera plusieurs autres, ce qui mènera en octobre 2021 à l'adoption du plan final pour la MRC de L'Érable. À titre informatif, le contenu du plan sera traduit dans un règlement de contrôle intérimaire de la MRC, ensuite dans le schéma d'aménagement de la MRC, puis finalement dans vos règlements d'urbanisme. Il s'agit d'une obligation de la Loi, nous en discuterons ensemble prochainement.

Rencontres d'étude dans les municipalités

Toujours en lien avec le PRMHH+N, **la MRC propose une série de trois rencontres pour ses municipalités afin d'explorer les milieux humides et hydriques de vos territoires en lien avec les enjeux et la prise en compte des développements que vous anticipez**. Ainsi, alors que les forums du 19 ou du 26 mars visent à s'approprier des notions et recevoir les craintes et préoccupations, les rencontres avec les municipalités iront plus loin et seront plus concrètes. Une activité ne remplace pas l'autre.

Voici les dates proposées pour les rencontres municipales. Les municipalités susceptibles de partager les mêmes craintes, préoccupations et enjeux ont été regroupées.

- **Rencontre 1 : 8 avril, 13 h à 16 h** : Secteur appalachien (Inverness, Sainte-Sophie, Saint-Ferdinand, Saint-Pierre-Baptiste)
- **Rencontre 2 : 9 avril, 13 h à 16 h** : Secteur de l'axe de la route 116, ouest de la MRC (Plessisville V et P et Princeville)
- **Rencontre 3 : 14 avril, 13 h à 16 h** : Secteur nord des tourbières et des marécages (Villeroy, Notre-Dame-de-Lourdes, Laurierville et Lyster)

Le lieu des rencontres reste à déterminer selon la provenance et le nombre de participants. Il n'est pas interdit d'assister à une rencontre autre que celle ciblée pour votre municipalité. Par exemple, si les participants de Laurierville souhaitent plutôt assister à la *Rencontre 2*, car elle correspond à la disponibilité d'un plus grand nombre d'élus et membres du personnel, pas de problème. La MRC devra toutefois le savoir à l'avance lors de votre inscription. Puisque nous travaillerons sur des portions de la MRC, vous comprendrez qu'une municipalité ne peut pas se diviser et participer à plus d'une rencontre.

Détails

Pour participer au forum du 19 mars (ou du 26) : inscription directement sur le site Internet suivant : www.patrimoinenaturel.ca

Pour les trois rencontres dans les municipalités : inscription avant le mardi 24 mars, à midi, auprès de Martine Chaput, secrétaire de direction à la MRC, en mentionnant le choix de rencontre pour votre municipalité ainsi que le nombre de participants (numéro de téléphone 819 362-2333, poste 1239 / courriel : mchaput@erable.ca).

En terminant, le **PRMHH+N** aura des conséquences sur le territoire de la MRC de L'Érable, donc bien évidemment sur vos territoires. Les mesures sur les milieux humides, hydriques et naturels d'intérêt apporteront une nouvelle dimension d'aménagement du territoire rural et urbain pour les municipalités. Si nous voulons que le *Plan* soit le plus représentatif de nos particularités et qu'il intègre nos préoccupations, il importe de s'impliquer.

Je reste disponible pour répondre à vos questions, quelles qu'elles soient. C'est le début de la démarche : il me fera plaisir de vous expliquer en quoi cela consiste. Yannick Faucher, conseiller en aménagement (poste 1291), peut également répondre avec aisance à toutes vos questions.

Carl Plante, aménagiste
Responsable de l'aménagement du territoire, MRC de L'Érable
819-362-2333 poste 1264
cplante@erable.ca

p.j.

